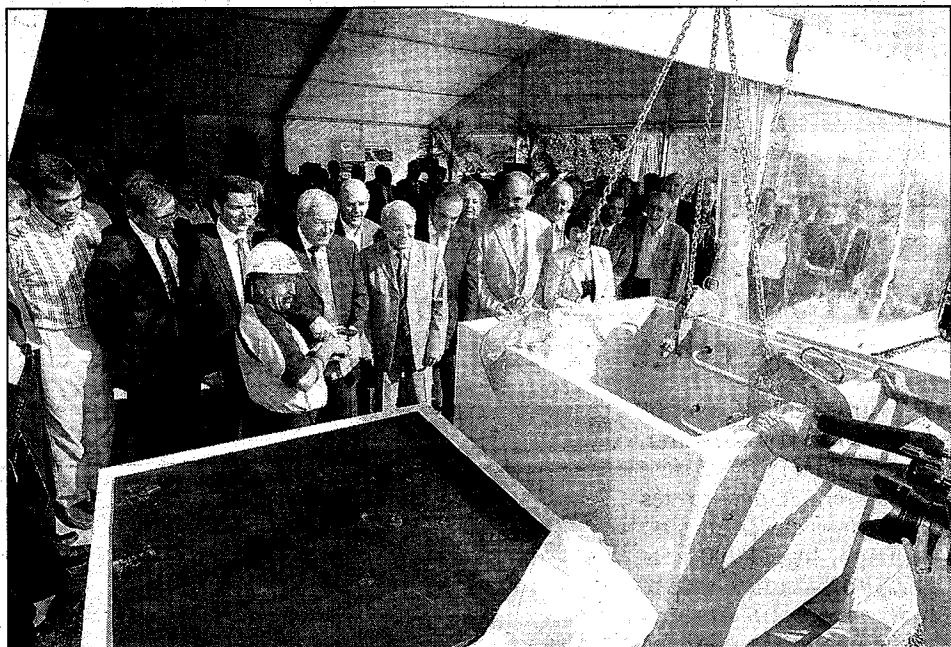


Le chantier de la station d'épuration démarre

MANDELIEU Les travaux de la nouvelle usine d'assainissement ont été lancés hier. Mais si le projet est intercommunal, il n'efface pas les dissensions

Ce n'est pas une première pierre, c'est un premier regard en béton de 700 kg, qui a été posé hier à Mandelieu par les élus du SIAUBC, présidé par Bernard Brochand, député-maire de Cannes et en présence de Claude Serra, sous-préfet⁽¹⁾. Symboliquement, il scelle, sinon l'amitié, tout au moins la convergence des intérêts des huit communes qui déverseront leurs eaux usées dans une nouvelle station d'épuration avant 2012. Trois absents néanmoins, témoignent d'une intercommunalité pas si unie que le sigle du syndicat le prétend : Henri Leroy, Michèle Tabarot et Jacques Varonne, maires de Mandelieu, du Cannet et d'Auribeau, étaient absents et se sont fait représenter par un de leurs adjoints. « *Les agendas sont surchargés et ils ont été prévenus trop tard* » répondent les élus concernés. Et puis, l'anecdote vaut son pesant d'eau usée, pendant la cérémonie, la police municipale de Mandelieu est venue verbaliser tous les véhicules des invités stationnés sur la route, devant le chantier. Qu'importe, après dix ans de conflits récurrents, l'essentiel est fait, la vieille station d'épuration n'a plus que quelques semestres à vivre. Place à la nouvelle. Il était temps, d'ailleurs, car les pénalités financières de l'Europe, pour non-respect des normes environnementales, étaient près de tom-



Les élus et les autorités ont inauguré hier le chantier de la future station d'épuration. Elle rejettera une eau utilisable pour l'arrosage, des boues sous forme d'engrais et produira de l'électricité. De plus, elle met définitivement les huit communes du bassin cannois à l'abri des pénalités européennes.
(Photo A. B. - J.)

ber. Les contribuables y échapperont donc et, de plus, par le haut.

Un bilan carbone neutre, unique au monde

Car la future station accumule les bonus environnementaux. Consommation énergétique à minima, pas de traitement chimique, pas d'odeurs, de l'eau épurée réutilisable pour l'arrosage et des boues déshydratées revendues comme engrais. Dernier argument, et non des moindres : la station présentera un bilan carbone neutre « *une première au monde* » disent ses concepteurs. Car les techniques uti-

lisées, la conception HQE des bâtiments et le recyclage ne généreront que 263 t d'équivalent carbone par an (2588 actuellement). Mais elles seront compensées intégralement par la production d'électricité solaire grâce à 4000 m² de panneaux photovoltaïques. Tous ces engagements sont écrits noir sur blanc dans le contrat de concession signé avec la Lyonnaise des eaux. « *C'est notre métier de tenir nos promesses et nous mettrons ici un concentré de tout notre savoir faire. Cette usine sera exceptionnelle et le prix de l'assainissement restera inférieur à la*

moyenne nationale » assure Isabelle Kocher, directrice générale de la société. Côté facture, effectivement, l'augmentation, déjà en vigueur depuis janvier, est passée quasi inaperçue avec 0,07 €/m³ de plus pour la moitié des usagers et des variantes pour les autres.

Le prix de la station, lui, s'élève à 77 M€ dont 25 % financés par l'Agence de l'eau et le reste par l'opérateur qui bénéficie en échange d'une concession d'exploitation sur 20 ans.

PIERRE VALET

1. Syndicat intercommunal d'assainissement unifié du bassin cannois.